

MACRO ÉCONOMIE

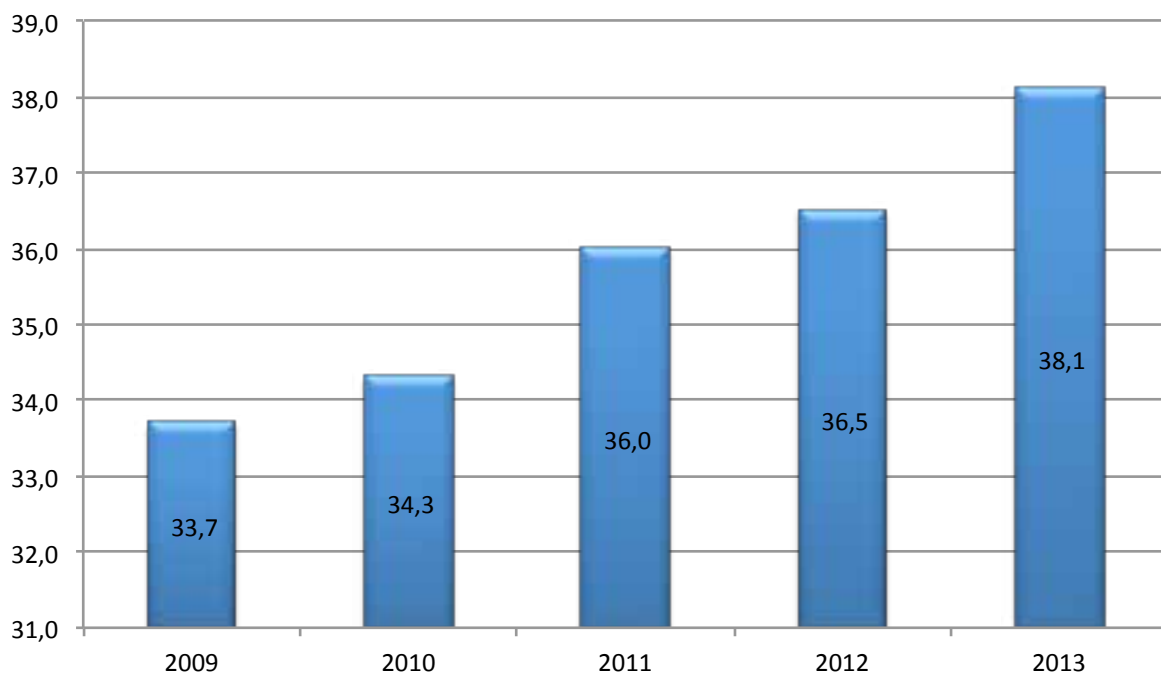
DÉPENSE SPORTIVE

DÉPENSE SPORTIVE NATIONALE EN MDS € COURANTS

Agrégat qui totalise toutes les ressources affectées, dans l'année considérée, par tous les agents économiques résidents (administrations publiques, ménages, associations, entreprises) au financement du sport professionnel ou amateur. Cet agrégat couvre, principalement, les achats des ménages en biens et services marchands à usages sportifs individuels (par exemple, droits d'accès aux clubs et équipements sportifs; achats de vêtements et autres articles de sport; leçons de sport, etc.), ainsi que les dépenses publiques de l'État et des collectivités locales pour l'EPS, la construction, l'entretien et la gestion courante des équipements sportifs publics, les aides publiques distribuées aux clubs de sport et aux organisateurs d'évènements sportifs. Les dépenses des entreprises en faveur du sport (sponsoring, mécénat, droits de retransmission d'évènements sportifs) sont incluses.

	2009	2010	2011	2012	2013	Variation annuelle moyenne en %
Dépense sportive nationale en Mds € courants	33,7	34,3	36,0	36,5	38,1	3,1%

Source : INJEP-MEOS

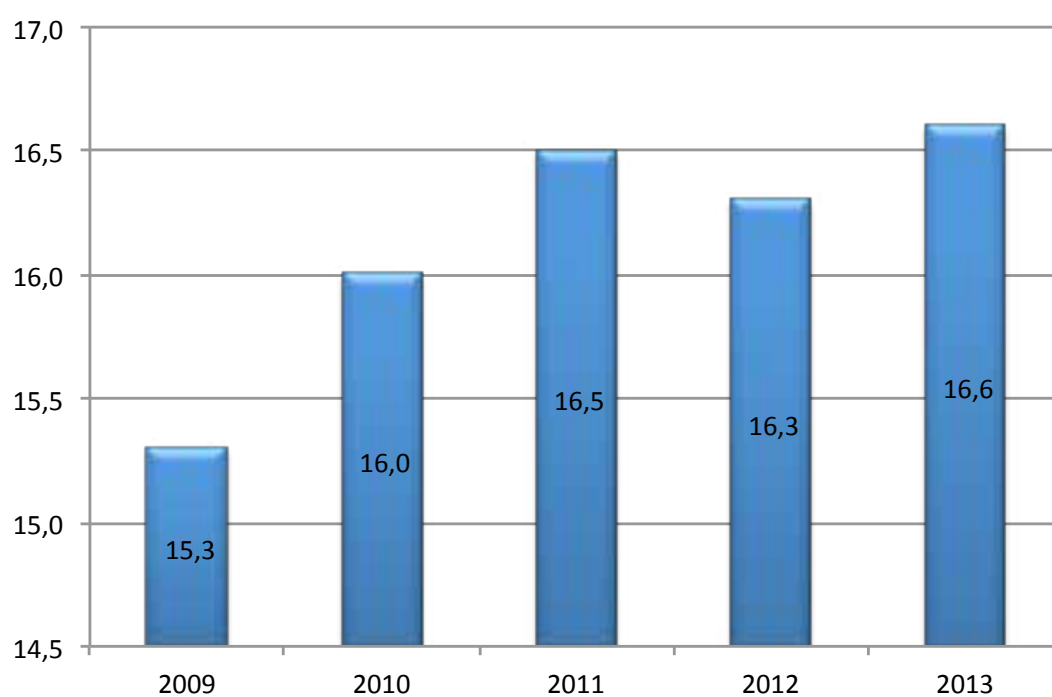


DÉPENSE SPORTIVE DES MÉNAGES EN MDS €

Dépenses de consommation des ménages résidents en biens et services marchands à usage sportif.

	2009	2010	2011	2012	2013	Variation annuelle moyenne en %
Dépense sportive des ménages en Mds €	15,3	16,0	16,5	16,3	16,6	2,1%

Source : INJEO-MEOS



MACRO ÉCONOMIE

FINANCES PUBLIQUES DU SPORT

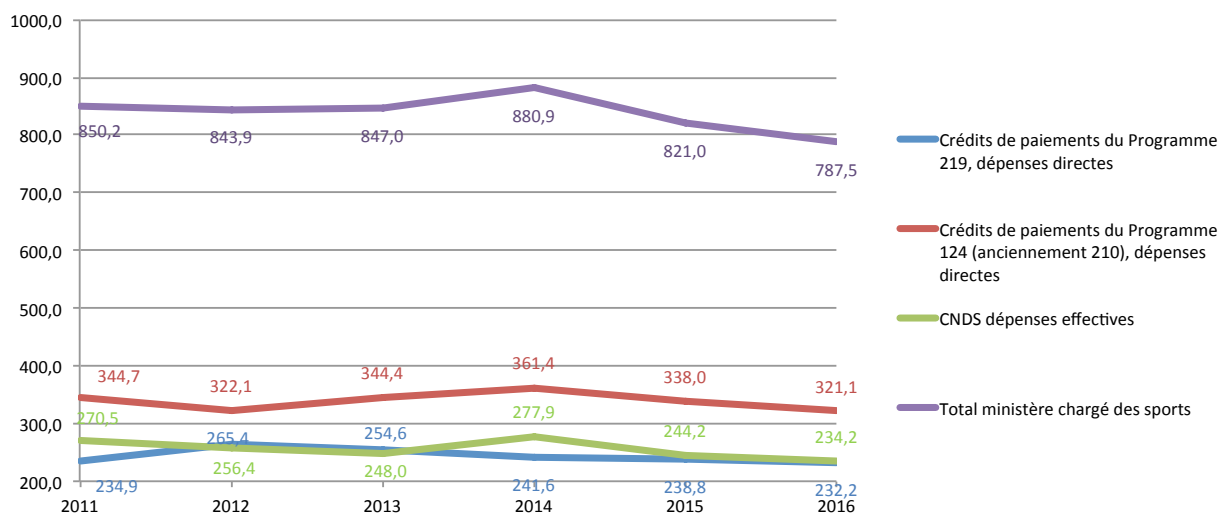
DÉPENSE PUBLIQUE CONSTATÉE EN FAVEUR DU SPORT EN M€

La dépense publique constatée en faveur du sport est répartie sur trois programmes :

- Le programme sports 219, comportant 4 actions, à savoir, la promotion du sport pour le plus grand nombre, le développement du sport de haut niveau, la prévention par le sport et protection des sportifs et la promotion des métiers du sport.
- Le programme 124 (anciennement 210) correspondant à la part liée au sport dans la conduite et le soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative. Ce programme porte l'ensemble des crédits de soutien (charges de fonctionnement et de personnel) de ces politiques. Il englobe en particulier les charges liées aux directions centrales, régionales et départementales de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports. Il comprend également l'une des contributions de l'État au financement des agences régionales de santé.
- La dépense effective du CNDS au financement des politiques territoriales du sport qui sont menées conjointement par les associations et les collectivités locales.

Dépense publique constatée en faveur du sport en M€	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation annuelle moyenne en %
Crédits de paiements du Programme 219, dépenses directes	234,9	265,4	254,6	241,6	238,8	232,2	-0,2%
Crédits de paiements du Programme 124 (anciennement 210), dépenses directes	344,7	322,1	344,4	361,4	338,0	321,1	-1,4%
CNDS dépenses effectives	270,5	256,4	248,0	277,9	244,2	234,2	-2,8%
Total ministère chargé des sports	850,2	843,9	847,0	880,9	821,0	787,5	-1,5%

Source : Direction des Sports (DS)

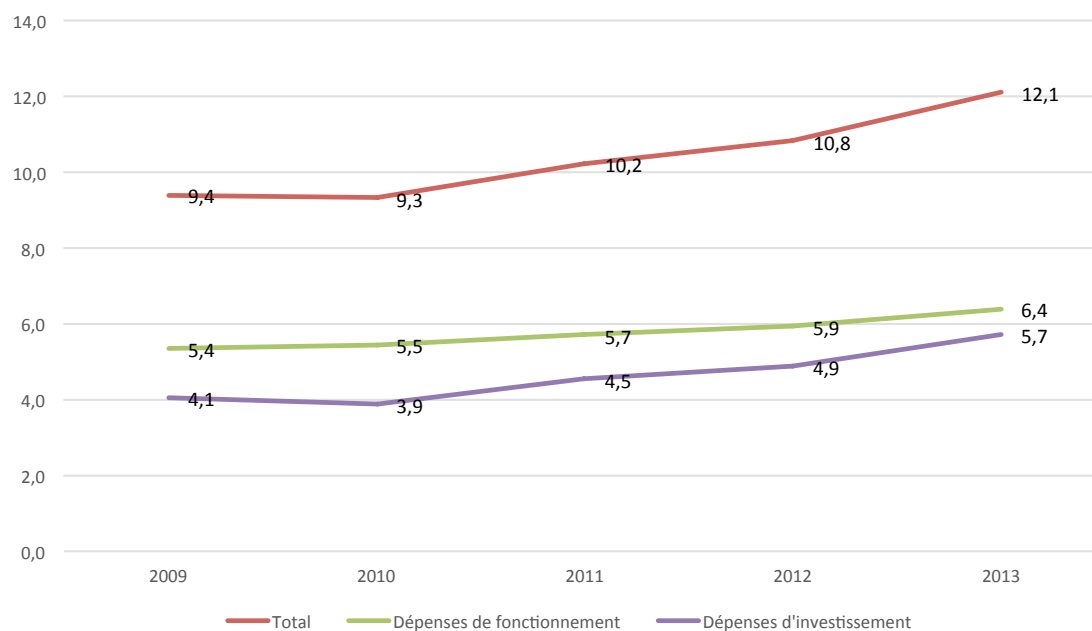


DÉPENSES DU SECTEUR COMMUNAL EN FAVEUR DU SPORT EN MDS €

Le secteur communal correspond aux communes, groupements de communes à fiscalité propre et syndicats intercommunaux.

Dépenses du secteur communal en faveur du sport en Mds €	2009	2010	2011	2012	2013	Variation annuelle moyenne en %
Total	9,4	9,3	10,2	10,8	12,1	6,5%
Dépenses de fonctionnement	5,4	5,5	5,7	5,9	6,4	4,6%
Dépenses d'investissement	4,1	3,9	4,5	4,9	5,7	9,0%

Source : INJEP-MEOS



PRÉLÈVEMENT SUR LES SOMMES MISÉES SUR LES JEUX EN M€

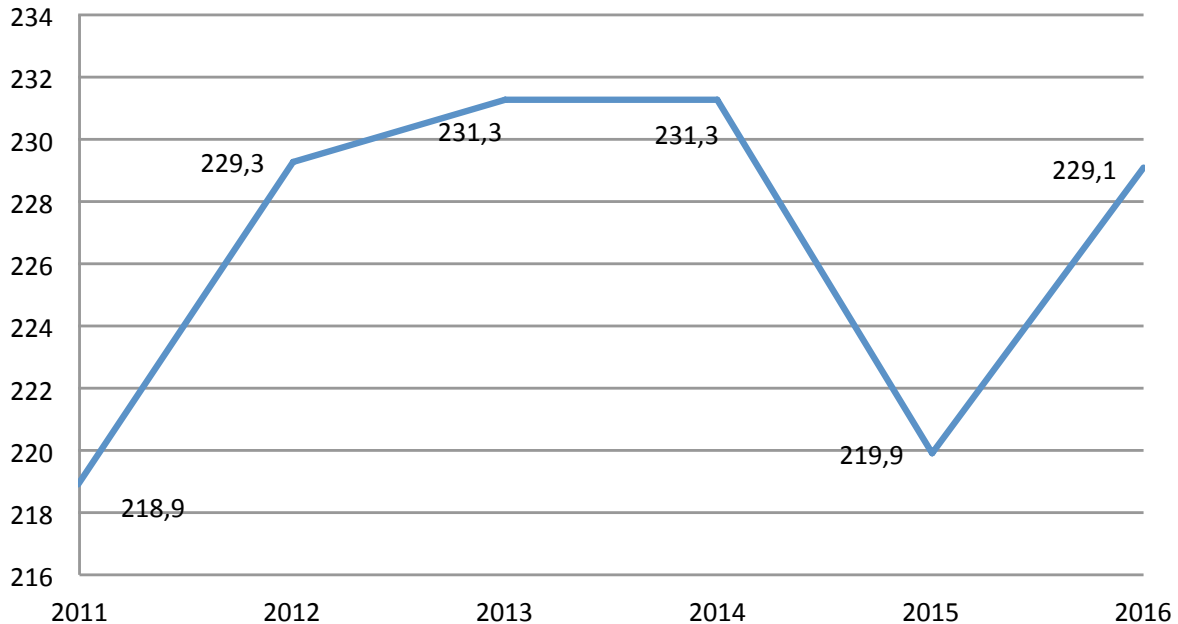
Montant reversé par la FDJ au CNDS.

- prélèvement « historique » sur les mises des jeux de la Française des jeux (à l'exception des paris sportifs. L'affectation au CNDS du produit de ce prélèvement, dont le taux est de 1,80 %, a été plafonné à 173,8 millions d'euros par l'article 46 de la loi de finances pour 2012 ;
- prélèvement sur les sommes mises sur les paris sportifs organisés et exploités par la Française des jeux ainsi que sur les paris sportifs dont le taux s'élève à 1,8 % à compter de 2012. Là encore, cette ressource a été plafonnée à 31 millions d'euros par la dernière loi de finances ;
- prélèvement complémentaire de 0,3 % effectué de 2011 à 2015 sur les mises des jeux de la Française des jeux (à l'exception des paris sportifs). Ce prélèvement complémentaire est plafonné à 24 millions d'euros par an. Ce produit vise explicitement à financer des projets de construction ou de rénovation des enceintes sportives destinées à accueillir l'Euro 2016 de football ainsi que des équipements connexes permettant le fonctionnement de celles-ci.

Il a permis également, en 2016, à financer la participation de l'État à la candidature de Paris aux JOP de 2024.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation annuelle moyenne en %
Prélèvement sur les sommes mises sur les jeux en M€	218,9	229,3	231,3	231,3	219,9	229,1	1%

Source : Centre national pour le développement du sport (CNDS)

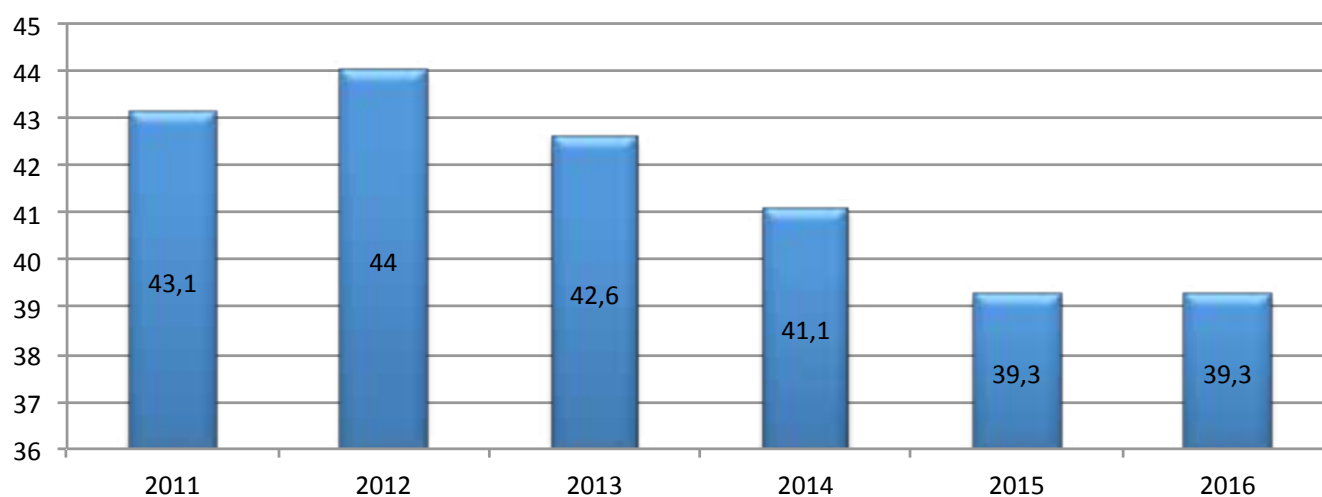


PRODUIT DE LA TAXE BUFFET

Contribution sur la cession à un service de télévision des droits de diffusion de manifestations ou de compétitions sportives (5% du montant des droits audiovisuels effectivement cédés en France par un détenteur de droits français).

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation annuelle moyenne en %
Produit de la Taxe Buffet en M€	43,1	44	42,6	41,1	39,3	39,3	-1,8%

Source : Direction des Sports (DS)



MACRO ÉCONOMIE

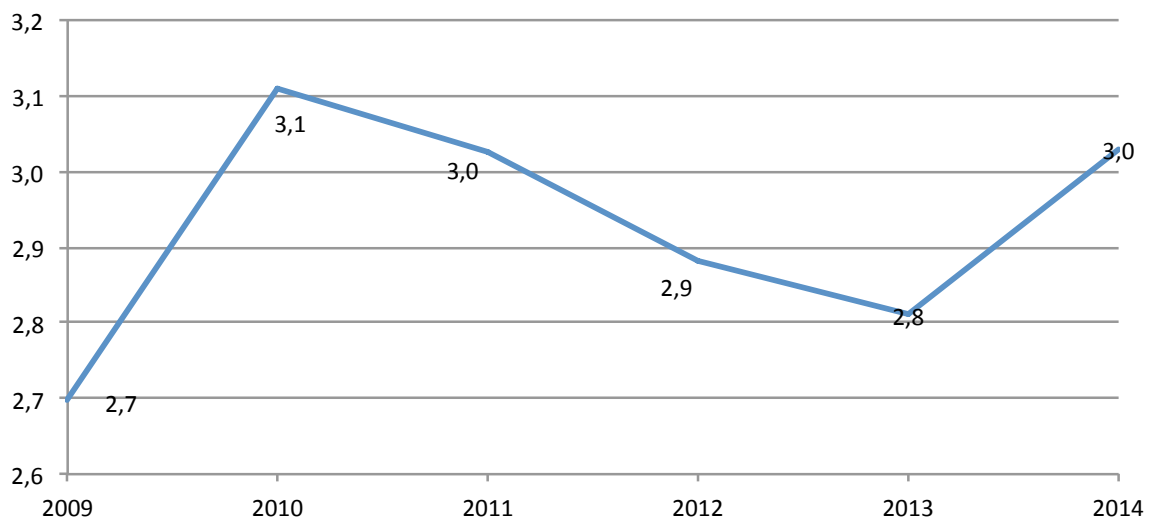
LES INDUSTRIES DU SPORT

IMPORTATIONS DE BIENS À USAGE SPORTIF EN MDS € COURANTS

Montant total des importations de biens de consommation à usage sportif en France.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation annuelle moyenne en %
Importations de biens à usage sportif en Mds € courants	2,7	3,1	3,0	2,9	2,8	3,0	2,35%

Source : INJEP-MEOS

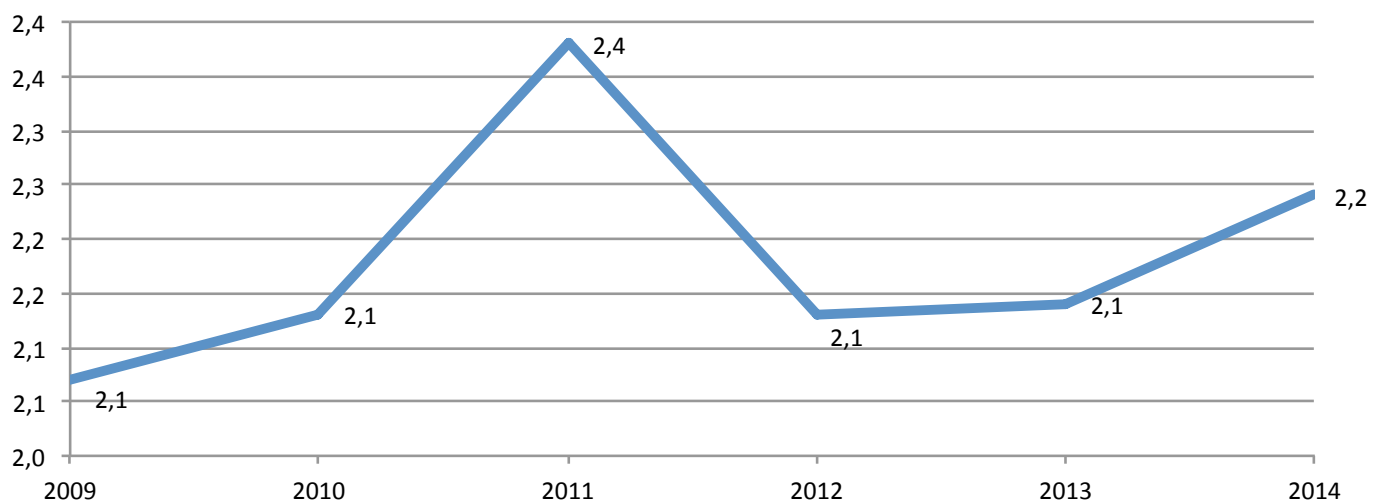


EXPORTATIONS DE BIENS À USAGE SPORTIF EN MDS € COURANTS

Montant total des exportations françaises de biens de consommation à usage sportif.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation annuelle moyenne en %
Exportations de biens à usage sportif en Mds € courants	2,1	2,1	2,4	2,1	2,1	2,2	1,59%

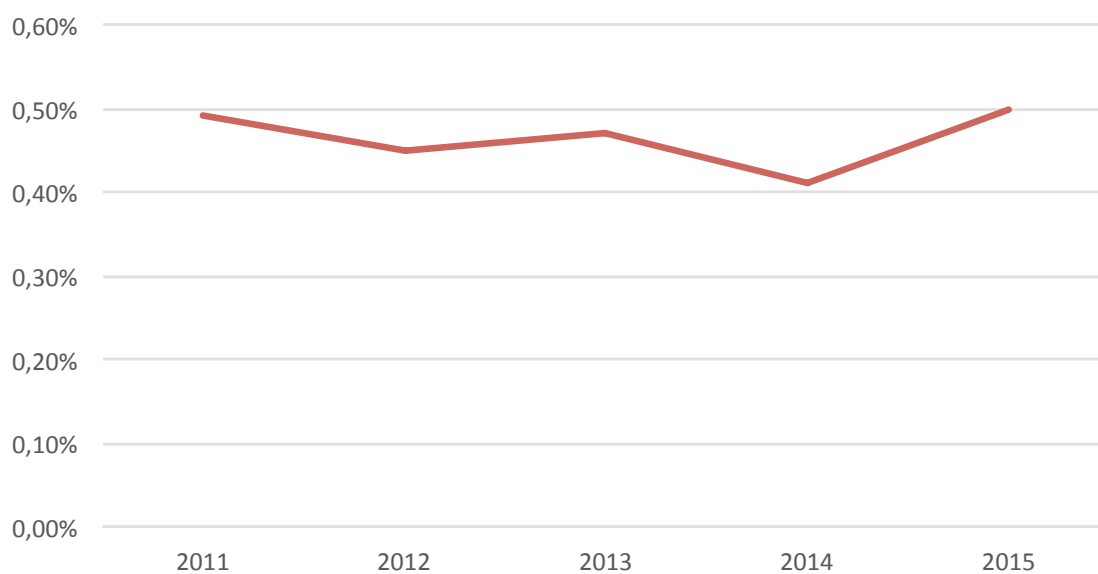
Source : INJEP-MEOS



**PART DES EXPORTATIONS DE PRODUITS DE SPORT
DANS LE TOTAL DES EXPORTATIONS NATIONALES**

Part des exportations de produits de sport dans le total des exportations nationales (en %)	2011	2012	2013	2014	2015	Variation annuelle moyenne en pt de %
France	0,49%	0,45%	0,47%	0,41%	0,50	0,0025

Source : Eurostat

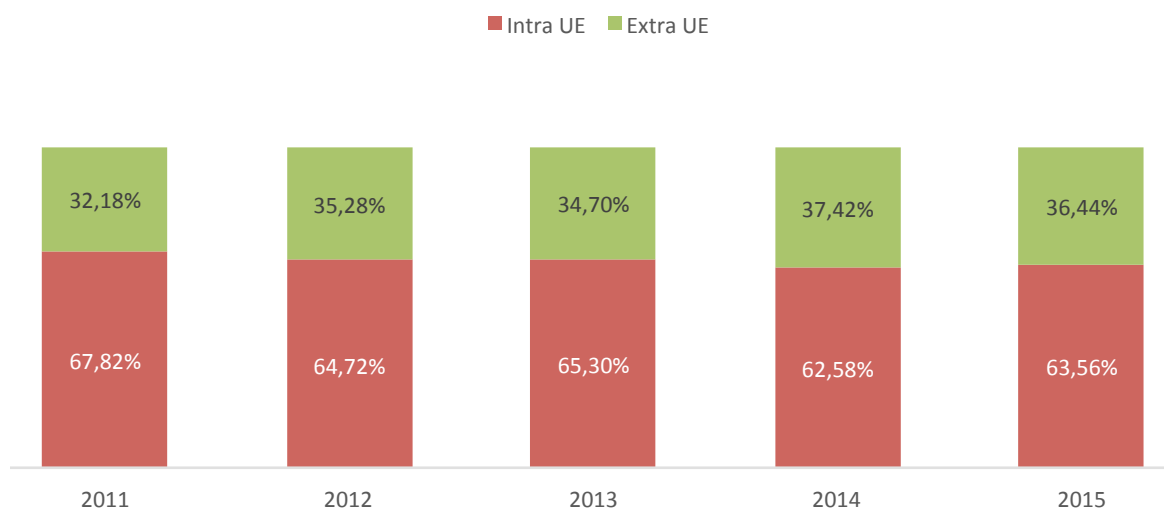


**PART DU COMMERCE INTRA ET EXTRA-UE DANS LES EXPORTATIONS
DE PRODUITS DE SPORT EN FRANCE (EN %)**

Activités sportives, industrie des biens de consommation sportifs, secteur fitness.

Part du commerce intra et extra-UE dans les exportations de produits de sport en France (en %)	2011	2012	2013	2014	2015	Variation annuelle moyenne en pt de %
Intra UE	67,82%	64,72%	65,30%	62,58%	63,56%	-1,3
Extra UE	32,18%	35,28%	34,70%	37,42%	36,44%	1,3

Source : Eurostat

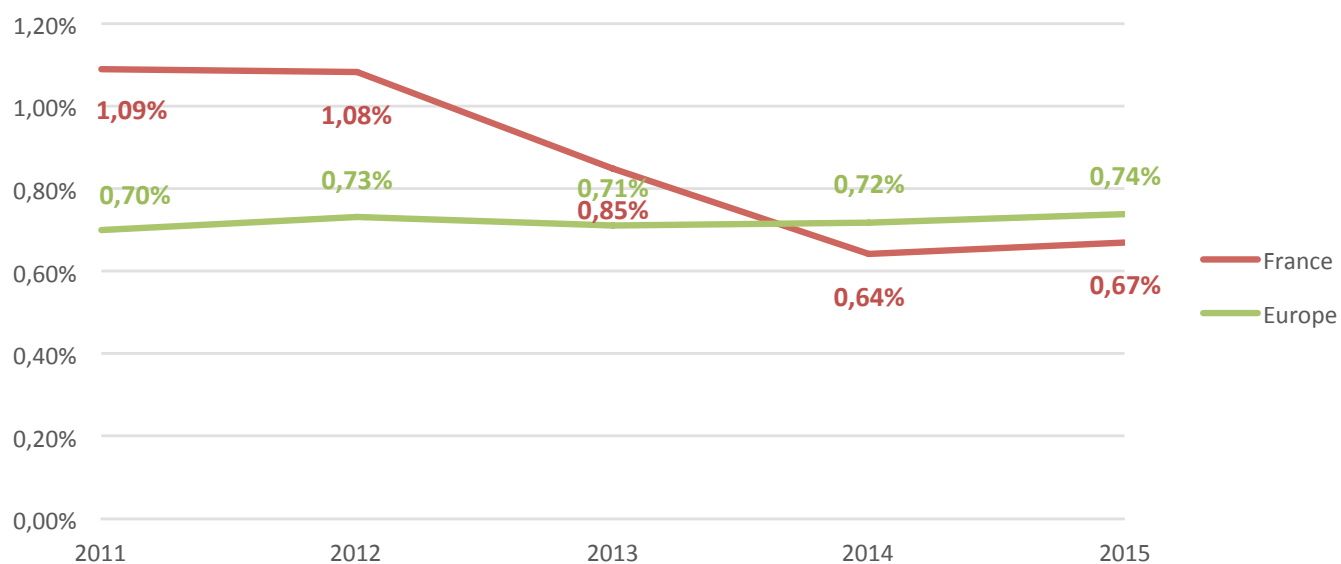


PART DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR SPORTIF

Activités sportives, industrie des biens de consommation sportifs, secteur fitness

Part de l'emploi dans le secteur sportif	2011	2012	2013	2014	2015	Variation annuelle moyenne en pt de %
France	1,09%	1,08%	0,85%	0,64%	0,67%	-0,1
Europe	0,70%	0,73%	0,71%	0,72%	0,74%	0,0

Source : Eurostat



**CHIFFRE D'AFFAIRES DES MAGASINS RÉALISANT LA MAJORITÉ DE LEUR CA
DANS LA VENTE D'ARTICLES DE SPORT ET SERVICES ASSOCIÉS EN MDS €**

Les entreprises membres de la FPS totalisent environ 95% du chiffre d'affaires concernant la vente d'articles de sport et des services associés.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation annuelle moyenne en %
Chiffre d'affaires des magasins réalisant la majorité de leur CA dans la vente d'articles de sport et services associés en Mds €	7,2	7,3	7,6	7,7	8,2	8,5	8,8	3,5%

Source : Union Sport & Cycle

